

16 avril 2019

## Inauguration d'équipements pour camping construits dans le cadre d'un chantier d'insertion

Mercredi 17 avril, à 10h  
Tribu de Port Bouquet, à Thio



Six stagiaires de la tribu de Port Bouquet, à Thio, ont construit des équipements pour un camping, pendant 3 mois. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion financé par le contrat de développement État/province Sud, pour un coût de 16,5 millions de francs. L'inauguration se déroule mercredi 17 avril, à 10 heures, en présence des élus et des représentants de la province Sud, des coutumiers, de la mairie, ainsi que des partenaires, alors qu'une partie du district vient d'être classé par la province Sud au titre du parc naturel de la Côté Oubliée.

La tribu de Port-Bouquet, qui se situe en bord de mer à 45 minutes du village de Thio, dans le district de Borendy, compte environ 85 habitants permanents qui vivent principalement des cultures et de la pêche, mais aussi du tourisme. En effet, la tribu compte 6 campings (2 sur le littoral et 4 sur les îlots) et un accueil chez l'habitant. La baie de Port Bouquet est une aire de gestion durable des ressources classée par la province Sud, et une partie du district vient d'être classée dans le nouveau parc naturel de la Côté Oubliée.

Ce chantier consistait à construire 3 farés, 2 pour le pique-nique et un pour la cuisine, 6 douches individuelles, une douche extérieure, un local poubelle, 5 points d'eau et 5 barbecues individuels. Les deux sanitaires existants ont également été rénovés.

A l'issue de ce stage, 3 jeunes développent des micro-projets et 3 autres sont accompagnés par l'antenne de la MIJ.

### Programme de l'inauguration du mardi 17 avril :

- 10h30 : Accueil des invités et des partenaires à la tribu de Port-Bouquet
- 11h00 : Discours et cérémonie coutumière
- 11h30 : Inauguration officielle avec coupe du ruban et visite du public
- 12h00 : Remise des attestations de mise en situation professionnelle aux stagiaires
- 13h30 : Remerciements et coutume d'au revoir.



### Qui est concerné par les chantiers d'insertion ?

Les chantiers d'insertion concernent les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits au Service de l'Emploi et en difficulté, les travailleurs handicapés, les jeunes suivis par la MIJ ou toute personne rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

### Quels sont les objectifs d'un chantier d'insertion ?

#### Redonner une chance aux personnes en difficulté :

- En leur proposant un contrat aidé à durée déterminée
- En les accompagnants de manière individualisée pour leur insertion sociale et professionnelle
- En leur apportant une formation professionnelle.

#### Renforcer la politique d'investissement et d'embellissement d'une commune, d'une tribu, d'un quartier

Réhabilitation de bâtiment, travaux publics, espaces verts, environnement, agriculture, horticulture, embellissement, multimédia, artisanat, domaines culturel, artistique, touristique, etc.

#### Proposer une activité valorisante et reconnue

Le chantier d'insertion peut également apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.) qui peuvent perturber une commune, une tribu.

#### Mobiliser le réseau associatif, social et coutumier avec les acteurs publics

Ces partenaires publics sont : l'État, la province Sud, les Mairies, les établissements de formation et d'autres partenaires du même secteur d'activité.

Pour plus de renseignements

Ludvina Hmeun, directrice de la Communication de la province Sud,  
au 20 31 07.